

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication LEITNER	Type H 400 DT 170 (à partir du No du châssis: 4/4/166)	Fiche d'homologation N° CH 5513 05
--	----------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur	LEITNER AG, Maschinenfabrik, I-39049 Sterzing / (I)
Identification	"H 400 DT 170" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	à l'avant, à gauche, sur le cadre
N° du châssis	à l'avant, à gauche, sur le cadre
Identification du moteur	"8061.04" devant le No du moteur, à l'arrière, en haut sur le bloc
Importateur principal	LEITNER-SUISSE, Erpen & Cie., Case postale 337, 1961 Les Collons / VS
Véhicule homologué	4 / 4 / 166

Châssis	
Nombre d'essieux	**) _____ Nombre de roues **) _____
Direction	hydrostatique, 2 leviers
Transmission	entraînement hydrostatique
Nombre de vitesses	2 _____ Entraînement essieu AR-sur chenilles
Frein de service	entraînement hydrostatique
Frein auxiliaire	hydraulique, à lamelles dans bain d'huile, libération de secours hydraulique = pompe à main
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	=

Moteur	FIAT	Type	8061.04
Marque	en ligne/turbo	Tempo	4
Construction	D	Position	au centre
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	103	Course	110
Alésage	5497	CV-impôt	28,00
Cylindrée	118	à l/min	3200
Puissance en kW	160	DIN CV	
Bruit à proximité	=	dB/A à l/min	-
Silencieux	1 = 650 x Ø 270		+
Mesure des gaz	Bacharach	5,0	
	BOSCH noircissement	3,6 (Md,max.)	

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs		
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	=
Ceintures sécurité	=	Rétroviseurs	XXXXXX / gauche / droite
Cale	1/ 285x150x170	Attelage	=
Antivol	=		
Nombre de places	t 3 av 3	centre	ar _____
Dimensions §)	intérieur	extérieur	
Longueur		4390	Empattements 3080 /
Largeur		3860 *)	Largeur des chenilles 2 x 1630
Hauteur		2760	Voie av _____ ar _____
Porte à faux	lat. _____	Voies _____	av _____ ar _____
	av _____	750	ar _____
	ar _____	560	Braquage § g _____ d _____

Poids	avant	arrière	total	
Poids à vide			4870	§)
Charge utile				
Poids total				
Garantie fabr.			6270	
Dimens. pneus	2= 22x6 - 9	8= 5,50 - 12		(Variantes
Ply/bars	caoutchouc-plein	10 / 8,0		voir
Charge	6000	5200		remarques)
pour V max	20	25		
Garantie poids remorqueable avec frein				
Garantie poids remorqueable sans frein				
Garantie poids de l'ensemble				
Poids remorqueable testé				
Vitesse maximale selon le constructeur			19,0	km/h
Vitesse maximale testée			19,0	km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

	++)	
Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans les lampes de travail AV
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	-	
Feux stop	-	
Clignoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av -	ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) ar -
Feux complémentaires	5 lampes de travail; 2 feux orange CH 1 1280 03/04	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	2/ balais	
Avertisseurs	1/ Hella el 20003	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	L E I T N E R H 400 DT 170		
Homologation	N° CH 5513 05		
Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs		
Places	total 3	avant	
Poids à vide	4870	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,00
Poids total		Cylindrée	5497

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur = 3860 mm.
- **) Essieux / roues : 5 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
10 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices.
- +) Mesure du bruit : avec le véhicule à l'arrêt (à 7 m de chaque côté) = 82 dB/A à 3200 t/min
Insonorisation : les deux côtés du capot sont garnies de matière absorbante ainsi que la paroi arrière de la cabine.
- ++) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des catadioptres est admise pour raisons techniques.
- §) Motors de travail :

chasse-neige à lame	2100 mm	largeur max. 4000 mm,	le poids augmente de 450 kg
fraise à neige	2050 mm		600 kg
poutre aplanisseuse	1650 mm	4050 mm	250 kg
fraise à bosses à neige	1650 mm	4050 mm	500 kg

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur le couvercle du régulateur;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur les supports des feux et sur les dispositifs de protection;
- 138 - protection : sur les dents du chasse-neige à lame, sur la fraise à neige.

W

Lieu et date de l'homologation Jaunpass, 17.12.79.

Service fédéral d'homologation